



Liberté pour Georges Abdallah ! Solidarité avec le peuple palestinien !

Georges Ibrahim Abdallah est un communiste libanais et militant de la cause palestinienne. Il s'engage dès sa jeunesse contre l'occupation israélienne du Liban en 1978 et en 1982. Ces opérations militaires ont fait des dizaines de milliers de victimes civiles, comme lors du massacre des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila à Beyrouth en septembre 1982.

Dans ce contexte, Georges Abdallah co-fonde les Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises (FARL) qui revendiquent plusieurs opérations sur le sol français dont les exécutions en 1982 de Yacov Barsimontov et Charles Ray, respectivement agents du Mossad et de la CIA. Arrêté à Lyon le 24 octobre 1984, Georges Abdallah a été condamné à la perpétuité pour complicité d'assassinats. Mais cette condamnation est le théâtre de nombreuses irrégularités, en particulier des pressions directes de Reagan auprès de Mitterrand ou encore son premier avocat, Jean-Paul Mazurier, qui révèle plus tard avoir travaillé pour les services de renseignement français. Au moment de son procès, les médias accusent à tort ses soutiens d'attentats sanglants à Paris, on sait désormais que c'est l'Iran qui « règle » ainsi un conflit avec la France.

Libérable d'après le droit français depuis 1999, Georges Abdallah a fait neuf demandes de libération. En 2013, elle est acceptée par le tribunal d'application des peines et conditionnée à une expulsion vers le Liban. À cette occasion, les États-Unis, par la voix d'Hillary Clinton, feront une nouvelle fois pression pour que Georges Abdallah soit maintenu derrière les barreaux (comme l'a révélé un document wikileaks). Finalement, elle a été bloquée par une décision politique de Manuel Valls, ministre de l'Intérieur de l'époque, qui refuse de signer le document. En janvier 2022 lors d'une audience du tribunal administratif pour statuer de son expulsion, la rapporteure publique avait déclaré « qu'il est bien évident que le maintien en détention [de Georges Abdallah] obéit à des considérations de nature extra-juridiques ». Ainsi, la justice administrative a refusé le 10 février d'ordonner son expulsion.

En refusant d'appliquer la demande des juges de l'application des peines de signer l'arrêté d'expulsion, l'État fait de Georges Abdallah un détenu administratif. Et il donne des gages à l'extrême droite en appliquant contre Georges Abdallah une perpétuité réelle, comme l'a reconnu le garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas, à l'Assemblée nationale. Appliquer la perpétuité réelle, ne donner aucune chance à un détenu d'espérer sa libération, c'est pour toutes les organisations de défense des droits humains une forme de torture.

Ce que l'État français n'accepte pas en s'acharnant sur lui, c'est que Georges Abdallah, prisonnier politique, se tienne debout et ne renonce pas à ses convictions. Son message adressé à ses soutiens en février dernier, commence ainsi :

Depuis plus de quatre mois et demi, le peuple palestinien, à travers toutes ses composantes sociales et politiques, fait face à une agression génocidaire massive à Gaza et aux opérations militaires, non moins meurtrières, en Cisjordanie où les colons suprématistes et les soldats de l'armée d'occupation se livrent au quotidien aux pires excès, en vue d'intensifier toujours plus la colonisation, et de rendre les conditions existentielles insupportables pour la majorité des masses populaires. Arrestations arbitraires, assassinats des activistes, destruction des habitations et autres exactions deviennent de plus en plus le lot quotidien de tous les Palestiniens en Cisjordanie.(...)

Il poursuit :

Cher-es Ami-es, cher-es Camarades, peut-être serait-il utile de rappeler que la solidarité internationale active s'avère une arme indispensable dans la lutte contre la colonisation de peuplement toujours en cours en Palestine et la guerre génocidaire qui lui est intimement liée. C'est en fonction de cette solidarité active que l'on peut participer aux changements de rapports de force ici dans le ventre de la bête impérialiste, et ailleurs dans le processus de construction du « bloc social historique » cadre global et sujet potentiel du mouvement de libération nationale. Bien entendu, vous n'êtes pas sans vous rendre compte que c'est en fonction de votre mobilisation solidaire active que les « fondés de pouvoir du capital » ont été obligés de

céder et de lever l'interdiction de manifester en faveur de la solidarité avec le peuple palestinien. Autrement dit, en dépit de tout ce processus de fascisation en cours dans ce pays, le simple fait d'assumer la mobilisation solidaire sur le terrain international participe, en quelque sorte, au renforcement de la « convergence des luttes » et à la structuration du « Bloc social historique » en vue de s'assumer en tant que sujet politique actif...

Si la bourgeoisie impérialiste célèbre ces jours-ci la panthéonisation de Manouchian juste après avoir adopté la « loi sur l'immigration » c'est qu'elle cherche avant tout, à effacer et enterrer les valeurs incarnées dans la lutte et le martyr de tous les Résistants comme Manouchian. (...)

Et il conclut :

Nous ne devons jamais oublier que c'est des entrailles de ces camps de réfugiés à Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie et au Liban, qu'est sortie l'expression combattante historique palestiniennes : les Fedayin. Plus que jamais cette Résistance à l'agression génocidaire est verdoyante et porte la promesse des Fedayin...

Que mille initiatives solidaires fleurissent en faveur de la Palestine et de sa prometteuse Résistance !

La solidarité, toute la solidarité avec les résistants dans les geôles sionistes, et dans les cellules d'isolement au Maroc, en Turquie, en Grèce et aux Philippines et ailleurs de par le monde. ()*

En juin 2023, l'avocat de Georges Abdallah, maître Jean-Louis Chalanset, a déposé une nouvelle demande de libération conditionnelle devant le juge d'Application des Peines de Paris. Alors que le peuple palestinien subit un génocide depuis plusieurs mois dans la bande de Gaza, que la colonisation et les exactions continuent en Cisjordanie, nous devons plus que jamais soutenir la résistance du peuple palestinien et exiger la libération de Georges Abdallah.

Alors que le peuple palestinien subit un génocide depuis plusieurs mois dans la bande de Gaza, que la colonisation et les exactions continuent en Cisjordanie, nous devons plus que jamais soutenir la résistance du peuple palestinien et exiger la libération de Georges Abdallah.

Le Collectif Libérons Georges 33 appelle toutes les organisations solidaires du droit des peuples, tous les Girondins attachés aux droits humains, à dire haut et fort que, même si on n'est pas d'accord à 100 % avec chaque mot de Georges, sa place n'est pas en prison.

Nous vous appelons à participer à la **manifestation nationale Samedi 6 avril dès 13h à Lannemezan (65)** de la gare jusqu'au centre pénitentiaire.

Départ collectif en car depuis Bordeaux (inscriptions et informations : liberonsgeorges33@riseup.net)

Bordeaux, le 17 mars 2024

(*) : On trouvera l'intégralité de la déclaration de Georges Abdallah lue à Marseille le 25 février 2024 sur : <https://liberonsgeorges.samizdat.net/ses-declarations/declaration-de-georges-abdallah-lue-a-marseille-le-25-fevrier-2024/>

